

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 septembre 2013

SIMPLIFICATION DES RELATIONS ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES CITOYENS - (N° 1342)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2

présenté par
M. Fourage

ARTICLE 1ER A

À la seconde phrase de l'alinéa 13, substituer aux mots :

« deux premiers »

les mots :

« premier et troisième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.